



Mes interlocuteurs

Mes interlocuteurs

Dans ma ville

L'Espace Édouard Tarron.

L'Espace Édouard Tarron est un lieu ressource important sur la ville pour accompagner et conseiller les personnes âgées ou handicapées. Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, ce bâtiment, proche de l'Hôtel de Ville, regroupe :

- **Le Service handicap-accessibilité** : chargé de l'organisation, du suivi ou de la mise en œuvre d'actions d'intérêt collectif sur le territoire de la ville.
- **Le Centre communal d'action sociale (CCAS)** : chargé des prestations individuelles délivrées aux personnes handicapées et âgées.
- **Le transport solidaire** : vous conduit à vos rendez-vous médicaux ou de loisirs, à Vélizy-Villacoublay et dans les communes alentours, avec 2 minibus adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- **L'association vélizienne de maintien à domicile (AMAD vélizienne)** : vous apporte une aide à la vie quotidienne pour le ménage, les courses, les repas, etc.
- **L'association intercommunale de soins à domicile (AS.IN.S.A.D)** : dispose d'infirmières et d'aides-soignantes pour vos soins médicaux à domicile
- **Des permanences d'autres institutions** : Service social départemental, Association Nouvelles voies. La Commission communale pour l'accessibilité (CCA). Créée en 2005, la Commission communale pour l'accessibilité est un outil indispensable pour coordonner la politique d'accessibilité de la Ville. Elle permet aux représentants des associations de personnes handicapées, de personnes âgées, de commerçants ou d'usagers de rencontrer régulièrement le Maire, les élus et les services concernés par l'accessibilité. Elle dresse le constat de l'accessibilité des bâtiments et de la voirie et fait toute proposition utile pour améliorer encore l'existant. Article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales modifié par la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015.

Les associations représentées sur la ville.

Plusieurs associations, agissant pour le bien-être des personnes handicapées et de leur famille, ont leur siège à Vélizy-Villacoublay ou disposent d'un représentant sur la Ville. Elles sont, pour la plupart, membres de la Commission communale pour l'accessibilité et, parfois, du conseil d'administration du CCAS : AFSEP pour la sclérose en plaques, APEI Vélizy-Villacoublay pour la déficience intellectuelle, Du Bruit dans ma vie pour la déficience auditive, Valentin Haüy pour la déficience visuelle, UNAFAM pour la maladie psychique, APF pour le handicap moteur, E3M pour la maladie myofasciite à macrophages. Contacts détaillés dans la rubrique ci-dessous.

La MDPH

Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) sont pilotées par les Conseils Départementaux. Elles regroupent des professionnels provenant d'horizons différents (agents territoriaux, fonctionnaires de l'État venant du Ministère du Travail, de la Solidarité, de l'Éducation Nationale, etc., médecins, agents des Caisses des Allocations familiales, des Caisses d'Assurance maladie, etc.), et sont constituées en GIP (Groupement d'intérêt public). Le Président du Conseil Départemental préside la MDPH et son instance décisionnaire, la [Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées](#).

La MDPH est un de votre interlocuteur principal, qui décidera, à votre demande, de :

- Votre taux d'incapacité.
- Vous attribuer une carte mobilité-inclusion (anciennement carte d'invalidité, de priorité, ou européenne de stationnement).
- Vous attribuer des aides financières pour compenser le handicap par rapport à la vie d'une personne valide.
- Vous accorder des ressources ou des compensations financières.
- Vous orienter sur le plan scolaire ou professionnel.
- Vous orienter vers un établissement médico-social de l'adulte ou de l'enfant handicapé.

Étape 1 : constituer votre dossier MDPH.

Toutes les demandes d'aides se font grâce à un dossier unique, couramment appelé le dossier MDPH. Vous pouvez le télécharger directement sur le site du Conseil départemental : [Lien : Télécharger le dossier sur le site du Conseil départemental](#). Il peut comporter également des pièces supplémentaires en fonction de votre handicap. Remplir ce dossier est une étape déterminante pour vous : si possible, faites-vous aider, soit par le Centre communal d'action sociale, soit auprès de certaines associations de personnes handicapées, comme l'ADAPEI, l'AVH ou l'APF, qui vous conseilleront efficacement.

Étape 2 : bien relire votre plan personnalisé de compensation.

Une fois votre dossier déposé, et en fonction de vos demandes, des professionnels sociaux et médico-sociaux de la MDPH peuvent venir vous rencontrer à votre domicile, afin de discuter, avec vous, de vos besoins et de vos projets.

Ces professionnels, qui constituent une équipe pluridisciplinaire, vous proposent un Plan personnalisé de compensation (PPC). Vous avez ensuite 15 jours pour transmettre à cette équipe vos remarques sur ce PPC.

Étape 3 : le passage en CDAPH, commission décisionnaire.

Enfin, votre dossier, avec le plan personnalisé de compensation, est présenté à la CDAPH, Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. Il s'agit d'une commission interne à la MDPH qui rassemble toutes les institutions concernées par le handicap, ainsi que les associations de personnes handicapées et de parents d'élèves.

C'est la CDAPH qui prend les décisions par rapport à vos demandes inscrites dans le dossier MDPH que vous avez constitué. Cette décision vous est notifiée par courrier. C'est une pièce administrative, qu'il convient de conserver indéfiniment, comme on le ferait pour une feuille de salaire.

A noter que plusieurs procédures de recours permettent d'exprimer son désaccord sur une décision vous concernant.

L'organisation de la MDPH dans les Yvelines.

Dans le département des Yvelines, la MDPH est intégrée à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) qui regroupe les services aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Pour faciliter les démarches des Yvelinois, 8 Pôles Autonomie Territoriaux (PAT), antennes locales de la MDA, sont répartis sur le territoire du département.

Les Véliziens peuvent s'adresser au PAT Grand Versailles, situé au Chesnay, 18 avenue Dutertre

L'assurance maladie

L'assurance maladie est constituée de 3 principaux régimes :

- Le régime général (la CPAM) qui protège 4 personnes sur 5 en France.
- Le régime agricole, pour les exploitants et les salariés agricoles.
- Le régime social des indépendants pour les artisans, commerçants, industriels et professions libérales. Il existe également de nombreux régimes spéciaux, tel celui des fonctionnaires, du personnel de la RATP, de la SNCF, etc.

La CPAM et le site Ameli.fr.

La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), est l'organisme de Sécurité sociale des salariés du régime général, mais aussi des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, ainsi que des salariés relevant d'autres régimes spéciaux.

Vélizy-Villacoublay dépend de l'agence CPAM de Versailles.

La CPAM est votre interlocuteur pour :

- Obtenir votre attestation et votre carte vitale.
- Obtenir une carte européenne de l'Assurance Maladie.
- Vous faire rembourser de vos dépenses de santé.
- Recevoir vos indemnités journalières de maladie.
- Déclarer votre grossesse...

Vous pouvez ouvrir un compte personnel sur le site Ameli.fr et consulter l'ensemble de votre dossier. Vous y trouverez également de nombreux conseils de prévention en matière de santé.

La CRAMIF.

La CRAMIF, Caisse Régionale d'Assurance Maladie en Ile-de-France, gère le service social de l'Assurance Maladie. Elle se situe à Paris et a une antenne départementale à Guyancourt.

Les travailleurs sociaux de la CRAMIF vous apportent conseils et soutien lorsque vous êtes fragilisés par la maladie et le handicap : le rendez-vous est à prendre au 36 46.

La [CRAMIF](#) est également votre interlocuteur pour l'octroi d'une pension d'invalidité. Vous êtes alors reçu par le médecin-conseil de la Sécurité sociale qui décidera de votre droit à bénéficier d'une pension d'invalidité et de son montant. Cette pension peut varier suivant l'évolution de votre état de santé.

La caisse d'allocation familiale des Yvelines

La caisse d'allocation familiale gère le calcul et le versement des allocations spécifiques pour les adultes et les enfants handicapés. Le service des prestations légales individuelles de la CAF est joignable par téléphone ou directement sur rendez-vous à Versailles ou à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Pour les prestations facultatives de la CAF, en direction des familles, il existe un numéro vert spécifique pour prendre rendez-vous avec le service social.

La MAIA

La MAIA, Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie, accompagne les personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie.

L'intégration conduit tous les acteurs à construire ensemble leurs moyens d'action, leurs outils collaboratifs, et in fine à partager les actions elles-mêmes et la responsabilité de leur conduite. Cette approche permet d'apporter une réponse harmonisée, complète et adaptée aux besoins de la personne âgée (accueil, information, orientation et mise en place de soins, d'aides ou de prestations), quelle que soit la structure à laquelle elle s'adresse. Les personnes âgées Véliziennes et leur famille peuvent s'adresser à la MAIA de Versailles.

Contacts institutionnels et associatifs

Les interlocuteurs institutionnels

- [AGEFIPH Ile-de-France](#) Immeuble Le Baudran. 21, 37 rue de Stalingrad - 24, 28 Villa Baudran 94110 ARCUEIL Tél : 0 800 11 10 09 - Fax : 01 46 11 01 52
- ANAH - Agence Nationale de l'Habitat 35 rue de Noailles - BP 1115 - 78011 Versailles cedex. Tél : 0 820 15 15 15
- CAFÉ des AIDANTS Café de l'Aviation, 2 rue Berlioz à Vélizy-Villacoublay. Tél : 01 39 63 73 88
- CAMSP de Versailles 50 rue Berthier - 78000 Versailles. Tél : 01 39 63 94 88
- CMP - Centre Médico Psychologique pour enfant. 22 bis rue Exelmans - 78140 Vélizy-Villacoublay. Tél : 01 39 46 30 78.
- CNED (Centre national d'enseignement à distance). Boulevard Nicéphore Niépce - 86360 Chasseneuil-du-Poitou. Tél : 05 49 49 94 94
- CMP Marivel (adultes). 84 bis avenue du Général Leclerc - 78220 Viroflay. Tél : 01 30 24 45 40.
- Conseil Départemental des Yvelines. 2 Place André Mignot - 78012 Versailles Cedex. Tél : 01 39 07 78 78.
- CRAMIF - Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France. CPAM des Yvelines - Agence d'Élancourt - 78085 YVELINES Cedex. Tél : 01 71 64 12 34. appeler le 3646.
- ESCAVIE Centre d'appareillage de la CRAMIF. 14 ter rue de Tanger - 75954 Paris Cedex 19. Tél : 01 40 05 30 38 - Fax : 01 40 05 68 98.
- Espace Édouard Tarron ? CCAS. 5 avenue du Capitaine Tarron - 78140 Vélizy-Villacoublay. Accueil : 01 34 58 38 38. CCAS . Téléphone : 01 34 58 50 01. -Mail : ccas@velizy-villacoublay.fr.

- Service Seniors. Téléphone du service : 01 34 58 71 89. Téléphone du transport solidaire : 07 77 38 62 32. Mail : loisirsdesretraites@velizy-villacoublay.fr.
- AMAD Vélizienne. Téléphone : 01 34 58 11 50. Mail : amad.velizienne@velizy-villacoublay.fr. ASINSAD . Téléphone : 09 72 53 40 03. Mail : contact@asinsad.fr.
- Institut mutualiste Montsouris. 42 boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 01 56 61 61 47.
- MAIA. 18 rue Dutartre - 78150 Le Chesnay. Tél : 09 72 60 79 64 Mail : secretariatmaia@cogitey.com
- PAT (Pole Autonomie du Territoire Grand Versailles). Réunit la COGITEY et la CHL. 18 rue Dutartre - 78150 Le Chesnay. Mail : grandversailles@mda.yvelines.fr Tél : 01 30 83 60 00
- PAM 78 ? Transdev. Renseignements au pôle Maison départementale de l'autonomie 2 place André Mignot - 78012 Versailles Cedex. Tél : 01 39 07 75 28. [Trouver plus d'informations sur le PAM 78.](#)
- PMI - Centre de Protection Maternelle et Infantile. 4 bis rue Clément Ader - 78140 Vélizy-Villacoublay. Tél : 01.39.46.17.72. [Trouver plus d'information sur la PMI à Vélizy-Villacoublay.](#)

Les associations

- [AFSEP](#) (Association Française des Sclérosés En Plaques, délégation des Yvelines). 4 rue d'Alsace - 78140 Vélizy-Villacoublay. M. Jean-Louis Ebran - Tél : 01 39 46 11 71. Réseau SEP Ile de France Ouest. ? Tél : 01 39 21 81 30 - jean-louis.ebran@wanadoo.fr
- AMAD Vélizienne (Association de Maintien et d'Aides à Domicile) Espace Tarron. 5 avenue du Capitaine Tarron - 78140 Vélizy-Villacoublay. Tél : 01 34 58 11 50. Mail : amad.velizienne@velizy-villacoublay.fr
- [APAJH](#) (Association pour adultes et jeunes handicapés) Tour Maine Montparnasse 33 avenue du Maine boîte aux lettres 35.75755 Paris cedex 15. Tél : 01 44 10 23 40
- [APEI de Vélizy-Villacoublay](#) (Association d'amis de Parents d'Enfants Inadaptés). 1 avenue de Provence - 78140 Vélizy-Villacoublay. Mme Dominique HUGON. Tél : 06 75 72 11 00 - apei.velizy@gmail.com
- [APF](#) (Association des Paralysés de France, Délégation des Yvelines) Pavillon 10, 164 avenue Joseph Kessel - 78270 Voisins-le-Bretonneux. Tél : 01 30 44 14 41 - dd.78@apf.asso.fr
- AS.IN.S.A.D (Association Intercommunale de Soins A Domicile) Espace Tarron : 5 avenue du Capitaine Tarron - 78140 Vélizy-Villacoublay. Tél : 09 72 53 40 03. Mail : contact@asinsad.fr
- [Bleu Soleil](#), 13 allée de la Mare l'Oiseau - 91190 Gif-sur-Yvette. Tél : 06 87 46 26 36 - bleusoleil.assoc@yahoo.fr
- [CAP Emploi](#) 23 rue Colbert - Immeuble Le Capricorne - 78180 Montigny-le-Bretonneux. Tél. 01 30 57 50 12 .
- [CEREMH](#) (Centre de Ressources et d'Innovation Mobilité Handicap) 10-12, avenue de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay. Tél : 01 39 25 49 87 - contact@ceremh.org.
- [Comité départemental Handisport des Yvelines](#) 2 rue des Mouettes - 78180 Montigny-le-Bretonneux. Marc BACHELET. Tél : 06 07 61 94 56 - handisport.yvelines@wanadoo.fr
- [Comité départemental Yvelines sport adapté](#) 2, place du Général de Gaulle - 78220 Viroflay. Tél : 01 39 65 76 24 - cdsa78@gmail.com
- Centre régional d'information et de prévention du Sida (CRIPS) 14 rue Maublanc - 75015 Paris. Tél. : 01 56 80 33 33 - info@lecrips.net
- D?UN CORPS A L?AUTRE (handisport adapté) 27 rue des Tourneroches - 92150 Suresnes. Responsable Versailles : Mme Émilie ROLAND . Tél : 06 08 28 02 32 - e.roland@duncorpsalautre.fr contact@duncorpsalautre.fr
- Du bruit dans ma vie. 68 avenue de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay. Tél : 06 46 65 39 36.
- [Du fun pour tous](#) (enfants et adolescents de 7 à 17 ans). 42 rue du Moulin Renard - 78280 Guyancourt. M. Bruno GROSVALLLET. Tél : 01 30 57 17 65. Tél : 06 76 89 12 13 - dufunpourtous@free.fr
- [E3M](#) (Entraide aux Malades de la Myofasciite à Macrophages). 1 le Barrail - 33410 Monprimblanc. Mme Rosalie ORSINI. Tél/fax. : 01 39 46 31 17 - 06 15 82 03 47. (de 11h à 13h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi) rosalieorsini@yahoo.fr - contact@asso-e3m.fr
- [ELLIPSE 78](#). 2-10, avenue de la Jonchère - 78170 La Celle-St-Cloud. M. Olivier Froment. Tél : 01 47 28 43 20 - ni.ellipse@gmail.com
- [FEDEEH](#) (Fédération Etudiante pour une Dynamique Etude et Emploi avec un Handicap) Tour ESSOR, 22ème étage - 14 rue Scandicci - 93508 Pantin. Tél : 01 82 28 43 90
- [Foyer de vie Les Sources](#). Siège et administration - 236, Pairis F - 68370 Orbey. Tél : 03 89 71 34 72
- [Foyer de vie La colline](#), 2, bis rue Francisco Ferrer - 78230 Saint-Cyr-l'École. Tél : 01 30 07 23 00. Consulter le site du foyer d'hébergement La Colline.
- [GEM Vélizy-Versailles](#). 11 rue Edmée Frémy - 78000 Versailles. Tél : 01 39 46 52 05 - 78@unafam.org
- [MAPAD](#) de Jouy. Association ARPAVIE. 13 rue des Fonds - 78350 Jouy-en-Josas. Tél : 01 41 09 43 43.
- [MAS - ESAT](#) Lucie Nouet. Entraide universitaire. 9 rue de Bretagne 78140 Vélizy-Villacoublay. Tél : 01 34 58 02 00. Mail : velizy@eu-asso.fr
- [Nouvelles Voies](#) - Association d'aide administrative et juridique. 4 avenue Robert Schuman - 92360 Meudon-la-Forêt. Tél : 01 46 01 02 47. Permanences le mercredi à l'espace Tarron.
- ONAC (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) 6 boulevard des Invalides - 75007 Paris. Tél : 01 44 42 30 01.
- [PERSONIMAGES](#) (à partir de 18 ans). Centre socio-culturel - 7 rue Sainte Sophie - 78000 Versailles. Tél : 01 45 41 34 44
- [Rhapsodif](#). 12 rue Pierre Semard - 94700 Maisons Alfort. Tél : 09 63 62 52 72.
- SAMETH Yvelines (Association IHY Insertion Handicapés Yvelines). 37 boulevard Devaux - 78306 Poissy. Tél : 01 30 44 25 77 - accueil@sameth78.fr
- [Starting Block Association d'étudiants](#). 32 rue Delizy - 93500 Pantin. Tél : 01 48 36 62 - info@starting-block.org
- [Tes vacances](#). 6 bis passage de la Fonderie - 75011 Paris. Tél. : 07 52 02 75 30 ou 09 52 03 17 41.
- [Tourisme et Handicaps](#). 43 avenue Marx Dormoy - 75018 Paris. Tél : 01 44 11 10 41 - tourisme.handicaps@club-internet.fr
- UFCV. 10 quai de la Charente - 75019 Paris. Tél. : 0 810 100 127 ou 01 44 72 14 14 - iledefrance@ufcv.fr www.ufcv.fr rubrique « vacances - vacances et handicap ». En savoir plus sur les [vacances adaptées de l'UFCV](#).
- UMI-TED Ouest. Centre Hospitalier Jean-Martin Charcot - Pôle 14 - 30 rue Marc Laurent B.P 20, 78375 Plaisir Cedex. Tél : 01.30.81.85.45 - umi-78-91-95@ch-charcot78.fr
- [Vélizy Association](#). L?Ariane - 1 bis, place de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay. Tél. 01 84 73 06 90 - secretariat.va@velizy-associations.fr
- [Votre école chez vous](#). 29 rue Merlin - 75011 Paris. Tél : 01 48 06 77 84 - vecv-association@vecv.org

Documents

[Guide du handicap 2021.pdf](#)

Contact

CCAS

5 avenue du Capitaine Tarron
78140 Vélizy-Villacoublay

Tél : 01.34.58.50.01